

Charte de l'alternance

pour un apprentissage réussi
dans le réseau CCCA-BTP



La charte de l'alternance fixe les engagements réciproques
entre l'entreprise, l'apprenti(e) et le CFA,
pour la mise en œuvre de la formation alternée définie
dans le contrat d'apprentissage.

**Le CCCA-BTP,
un organisme professionnel
et paritaire du bâtiment
et des travaux publics
à votre service**

Il coordonne le réseau le plus important de CFA intervenant dans une branche professionnelle ; ce réseau accueille plus de 65 000 apprentis du BTP.

Il agit en partenaire avec les conseils régionaux.

Dans les départements, il est représenté par les groupements départementaux d'apprentissage BTP : les GDA.

Dans les régions, il est représenté par l'échelon régional de ces groupements : les ERL-GDA.

Le réseau CCCA-BTP de l'apprentissage est composé de :

- 73 centres de formation d'apprentis du BTP gérés par des associations professionnelles et paritaires intitulées : BTP-FORMATION, AFP-BTP, AFOBAT, AFORBAT...,
- 28 CFA associés dont 11 conventionnés pour leurs sections de travaux publics.



Fonds social européen



COMITÉ CENTRAL DE COORDINATION DE L'APPRENTISSAGE
DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
19 RUE DU PÈRE CORENTIN - 75680 PARIS CEDEX 14
TÉL. : 01 40 64 26 00 - FAX : 01 40 64 26 01
www.ccca-btp.fr

ENTREPRISE

APPRENTI(E)

CFA

Accueil

**Je soussigné(e)
représentant(e) de l'entreprise
en qualité de**

- Je présente à l'apprenti(e) :
 - le statut de salarié(e) en apprentissage,
 - l'entreprise,
 - le règlement intérieur et les consignes de sécurité,
 - l'équipe au sein de laquelle il va s'intégrer,
 - son maître d'apprentissage.

**Je soussigné(e)
apprenti(e) en**

- Je m'implique dans la vie de l'entreprise et du CFA et je m'approprie mes droits et devoirs d'apprenti(e) afin de réussir ma formation.

**Je soussigné(e)
représentant(e) du CFA
en qualité de**

- Je présente à l'apprenti(e) :
 - les changements liés à son entrée dans la vie professionnelle,
 - le CFA et son personnel,
 - le règlement intérieur et les consignes de sécurité,
 - l'équipe pédagogique qui l'accompagne,
 - le formateur chargé du suivi.

Formation en alternance

- Je participe, avec le CFA à l'élaboration du parcours de formation de l'apprenti(e).
- Je confie à l'apprenti(e) les activités définies conjointement avec le CFA, en fonction du métier et du diplôme visés.
- J'organise les activités de l'apprenti(e) en intégrant les "principes généraux de prévention" pour garantir sa santé et sa sécurité. Je forme l'apprenti(e) pour qu'il adopte des attitudes préventives adaptées aux situations professionnelles et je l'engage à alerter sa hiérarchie en cas de situation dangereuse.
- J'évalue les activités sur la base de critères professionnels selon les modalités proposées par le CFA. Je m'implique dans la délivrance du diplôme en participant aux épreuves de certification.
- Je facilite la participation de l'apprenti(e) aux activités culturelles et sportives proposées par le CFA.

- J'apporte les informations utiles à la construction de mon parcours de formation.
- J'accomplis au mieux les activités liées au métier confiées par mon maître d'apprentissage et par l'équipe pédagogique du CFA.
- J'adopte les attitudes préventives adaptées à mes activités professionnelles. Je participe à la recherche de solutions efficaces et alerte ma hiérarchie en cas de situation dangereuse.
- Je participe aux évaluations. Je prends connaissance des critères d'évaluation et des modalités retenues. J'exécute les ouvrages prévus pour les évaluations.
- Je m'investis dans la vie socio-éducative en suggérant des projets, et prends part aux activités proposées.

- Je conçois le parcours de formation en partenariat avec l'entreprise, en tenant compte du projet professionnel de l'apprenti(e).
- Je mets en œuvre une formation intégrant les activités de l'apprenti(e) en entreprise.
- J'organise la formation dans un environnement adapté garantissant la santé et la sécurité de l'apprenti(e). Je crée les conditions d'une formation développant chez l'apprenti(e) des compétences en santé et sécurité au travail, et un comportement adapté.
- Je prépare les critères et les modalités des situations d'évaluation en concertation avec les maîtres d'apprentissage.
- Je favorise l'épanouissement social de l'apprenti(e) en lui proposant des activités culturelles et sportives.

Suivi du jeune

- J'exploite et je renseigne régulièrement le livret d'apprentissage et les documents de liaison avec l'apprenti(e) et le CFA.
- J'ai régulièrement des échanges avec le CFA, et l'apprenti(e) pour suivre et adapter son parcours de formation. Je participe à l'entretien de régulation organisé en début de formation de l'apprenti(e).

- Je renseigne et exploite régulièrement le livret d'apprentissage et les documents de liaison qui me sont confiés durant ma formation au CFA et en entreprise.
- Je participe et sollicite des rencontres concernant mon parcours d'apprentissage pour faire part de mes succès et de mes difficultés. Je participe à l'entretien de régulation organisé au début de ma formation.

- J'analyse et je traite les informations du livret d'apprentissage et des documents de liaison en vue d'une adaptation concertée de la stratégie de formation alternée avec l'entreprise.
- Je mets en place un dispositif de suivi de la formation et d'accompagnement éducatif qui facilite les échanges et permet d'adapter le parcours de formation du jeune. Je participe à l'entretien de régulation organisé en début de formation de l'apprenti(e).

Insertion professionnelle

- Je favorise l'accès à l'emploi dans le BTP ou la poursuite de formation des apprenti(e)s.

- Je réponds aux enquêtes d'insertion.

- Je développe par des outils de communication l'accès à l'emploi et/ou la poursuite de formation des apprenti(e)s.

Date . . / . . / . .
Signature

Date . . / . . / . .
Signature

Date . . / . . / . .
Signature